# Saint-Etienne-de-Cuines

## Bulletin municipal 2017

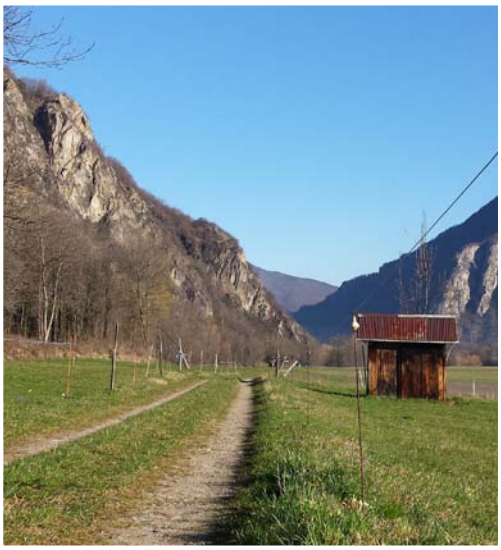

Le bulletin municipal est également disponible sur le site internet de la commune : www.st-etienne-cuines.fr

# Renseignements utiles

## Secrétariat de mairie

**Nathalie Bertino et Christel Tronel vous renseignent.**

✉ mairie@st-etienne-cuines.fr

☎ **04 79 56 22 38** / Fax : 04 79 59 49 95

Horaires d'ouverture au public :

- du 1er octobre au 31 mars :
  - Lundi de 14h à 18h
  - Mardi de 8h30 à 12h
  - Mercredi de 14h à 18h
  - Vendredi de 13h à 16h
- du 1er avril au 30 septembre :
  - Lundi de 13h à 17h
  - Mardi de 8h30 à 12h
  - Mercredi de 13h à 17h
  - Vendredi de 13h à 16h

## Bibliothèque

Responsable : Annie Leclercq

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 9h30 à 10h30
- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Jeudi de 10h00 à 11h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

✉ bibliotheque@st-etienne-cuines.fr

☎ 04 79 20 55 91

## Déchetterie de la Lauzière à La Chambre

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- Mardi : 9h00-12h00
- Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- Jeudi : 9h00-12h00
- Vendredi : 14h00-17h00
- Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

## Agence Postale Communale

Courant mai, La Poste sera remplacée par une Agence Postale Communale.

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h30-11h30
- Mardi : 13h30-16h30
- Jeudi : 13h30-16h30
- Vendredi : 8h30-11h30

# SOMMAIRE


Renseignements utiles ..... 1
Commission Travaux Environnement .. 4
Commission Budget..... 9
Associations ..... 11
A l'honneur..... 18
Jeunes Sapeurs Pompiers..... 19
Vie scolaire..... 23
Collège..... 24
DECLICC..... 24
État Civil ..... 25
Souvenir ..... 29
Temps forts ..... 31
Nouveaux commerces ..... 34
Informations diverses ..... 35
Agenda ..... 39



Bulletin municipal 2017, 750 exemplaires. Directeur de publication : Dominique LAZZARO - Rédacteurs : membres de la Commission Information et Communication : Françoise Combet-Blanc, Lucie Antonacci, Solenn Clavel, Yolande Curcio, Annie Leclercq, Mireille Morin-Collomb, Nelly Rol - Crédits photos : Dominique Lazzaro, Françoise Combet-Blanc, Solenn Clavel, Henri-Marc Gauthier, Jennyfer Iltis, Guy Reboul, S. Budon ChezLesBudon.com - Mise en page : Recto Verso Services www.rectoverso.biz


**Retrouvez l'actualité de la commune sur son site internet :**

**www.st-etienne-cuines.fr**

# LE MOT DU MAIRE

Notre commune, considérée comme une commune riche compte tenu de son faible taux d'imposition doit contribuer au redressement de la dette de la France, et ce depuis plusieurs années déjà.

Des dotations amoindries ou supprimées, et des services publics qui disparaissent, nous obligent à diminuer nos frais de fonctionnement et d'investissements.

**Après plus de 20 années sans augmentation, devions-nous augmenter les impôts en 2017 ?**

Personne ne le souhaitait. Soyez certains que le budget 2017 est élaboré en évitant toute dépense non nécessaire, comme l'a été celui de 2016. Ce budget est présenté dans ce bulletin( pages 9 et 10).

En 2016, la Centrale Hydroélectrique *Jo Blanc* a rapporté ses premiers dividendes à la commune : 28 000 € sur la vente d'électricité en 2015. En 2017, la commune recevra encore une part non négligeable des revenus de cette microcentrale. Et je tiens à rappeler que sa réalisation n'aura rien coûté aux contribuables de Saint Etienne de Cuines.

**En 2016, plusieurs commerces ont ouvert leurs portes :**

- Le bar-restaurant l'***Edelweiss 3*** au carrefour de la Mairie,
- L'institut de beauté ***Les Fées Nature*** au centre commercial du Mont-Cuchet,
- Le ***Marché Du Glandon*** dans les anciens locaux d'*Intermarché*. Ce bâtiment inoccupé depuis 2011, propriété de la *SCI MELODIE*, a été partagé en 4 modules proposés à la location.

**L'année 2016 aura été riche en projets :**

Certains ont été réalisés, d'autres repoussés pour diverses raisons.

- Changement du sens de circulation du parking du collège. Ce changement a été voulu pour sécuriser la sortie des collégiens et a permis de créer 10 places de parking supplémentaires. Ces travaux, d'un montant de 9 407 €, ont été subventionnés par le conseil départemental à hauteur de 2 385 €.
- Réfection de la signalisation horizontale dans la commune, côté collège et surtout coté école primaire. De grosses signalisations triangulaires peintes au sol ont été posées, qui malheureusement n'incitent toujours pas les automobilistes ou conducteurs de scooters à rouler moins vite…
- Pose d'un deuxième module de 12 cases au columbarium du cimetière. Ces travaux d'un montant de 11 464 € seront subventionnés par le Conseil Départemental.
- Mise en place des 54 Conteneurs Semi-Enterrés sur 18 points de collecte. Cette mise en place n'a pas été facile. Les emplacements, plus ou moins imposés par le SIRTOM, sont jugés trop éloignés par certains, trop près par d'autres. Et obtenir les conventions de mises à disposition de terrain afin d'être au plus près des choix du SIRTOM n'a pas été simple non plus.

A ce titre, nous tenons à remercier particulièrement la SFTRF pour l'emplacement sur la tranchée couverte, le Conseil Départemental pour celui du collège, les consorts Aondettoz pour celui du pont bleu, M. et Mme Rapelli pour celui de la route de la Digue, à côté du laboratoire *Thomasson Traiteur*. Nous remercions également Madame Favre qui a donné deux parcelles route de la Combe à la commune.

**2016 aura été aussi une année de lancement de gros projets :**

• La réalisation de la première tranche de la réfection des Cités Bozon, retardée suite à la difficulté d'obtention des crédits nécessaires et des autorisations indispensables au passage des réseaux sur certains terrains privés. Les travaux ont finalement démarré le 3 avril dernier.

• Le remplacement de la chaudière à bois de la chaufferie, également retardé faute d'avoir obtenu un prêt en 2016. Ce prêt nous a finalement été accordé au lendemain de la validation des Comptes Administratifs 2016 et du Budget Prévisionnel 2017, gage de la bonne gestion de notre commune.

**2016 aura aussi été une année de lutte :**

Lutte contre la fermeture de l'internat du collège, fermeture validée pour la rentrée 2016/2017. Nous n'avons malheureusement pas réussi à mener cette bataille main dans la main au sein de notre communauté de communes.

Mais la lutte continue. Le dossier pour la confection des repas et la restauration de nos élèves de maternelle et primaire au collège est toujours d'actualité. Bien que ce service ne soit pas une obligation pour la commune, notre volonté est de le maintenir. Et nous souhaitons que les repas soient confectionnés sur le site du collège, et non sur Saint Jean de Maurienne ou sur une autre commune de notre canton comme l'envisage le Conseil Départemental. La commune a d'ailleurs proposé à plusieurs reprises au département et à la 4C de mettre à disposition un terrain attenant au collège pour la réalisation de cette cuisine centrale.

**La vie d'une commune c'est aussi des départs...**

Saluons et remercions :

• Daniel Richiero qui nous a quitté pour une retraite bien méritée en mai 2016, après 38 années de service au sein de la commune.

• Prescilla Demière, partie fin août, son Contrat Aidé arrivant à son terme après 3 années.

## BON A SAVOIR

**Le Conseil Municipal se réunit une dizaine de fois par an. Les réunions ont lieu le mardi à 18 heures 30. Chacun peut y assister. Les comptes rendus sont affichés en mairie et sur les panneaux d'affichage de la commune. Ils sont également publiés sur le site internet de la commune : www.st-etienne-cuines.fr**

*Flashez pour consulter les comptes-rendus des conseils municipaux*

**... et des arrivées :**

• Kevin Nicol, qui remplace Daniel. Nous avions déjà embauché Kevin en tant que saisonnier et lui avons proposé ce poste en CAE (Contrat Aidé par l'Etat). Car comme pour toute entreprise, un sou est un sou pour notre commune…

• Véronique Dufeal, qui remplace Prescilla, elle aussi employée en contrat aidé. Ce remplacement au sein des écoles est une aide supplémentaire, et n'aurait pas été financièrement possible autrement pour la commune.

**Beaucoup de travail est à faire en 2017 :**

• La transformation de La Poste en Agence Postale. Encore un désengagement du service public qui engendrera un coût supplémentaire pour notre commune. Mais ce service disparaîtrait si la commune ne le reprenait pas avec son personnel communal. Si nous ne prenons pas le relais qui le fera ?

• Le projet de création d'un lotissement aux Cités Bozon qui aidera financièrement à la réalisation de la deuxième tranche des travaux.

• La pose d'un troisième module de 12 cases au columbarium du cimetière.

• La réfection de la route forestière du Cuchet, prévue au printemps. Ces travaux d'un coût de 100 000 € sont subventionnés à hauteur de 80 % par l'État et l'Europe.

**2017 est aussi l'année du début du transfert de certaines compétences à la Communauté de Communes, la 4C**, dans le cadre de la loi relative à la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (loi NOTRe) :

Celle des Zones D'activités Économiques,

Celle des Ordures Ménagères.

**Comme vous pouvez le constater, 2016 aura été une année bien remplie. Espérons que 2017 se passe dans de bonnes conditions tant sur le plan financier que pour la réalisation de nos projets.**

Ce bulletin municipal vous présente de manière détaillée l'ensemble des travaux et évènements passés et à venir sur notre commune.

# Commission Travaux Environnement

## Modification du parking du collège

Lorsque l'on passait devant le collège à l'heure de la sortie des classes, on était presque étonné de constater que personne ne se soit encore fait renverser. En effet, les cars scolaires, les véhicules des parents sortant du parking, le flux du trafic local, et les élèves (pas toujours bien disciplinés...) à pied, à vélo ou en scooter, se croisaient devant la porte de l'établissement, sans compter les voitures garées en stationnement interdit.

Il a donc été décidé de reprendre le sens de circulation du parking en faisant entrer les véhicules en face du collège et en les faisant ressortir au-dessus de la poste.

La suppression de la haie centrale de troènes a permis de créer 10 places supplémentaires. Malgré cela, en période scolaire le nombre de places semble tout juste suffisant.

## Columbarium

Courant 2016 nous avons été confrontés au manque de places dans le columbarium de la commune.

Nous avons rencontré au salon des maires plusieurs fabricants. Après présentation de devis, notre choix s'est porté sur la société Granimont. Outre le prix intéressant, cette société nous a proposé un paiement échelonné sur 2 années.

Le 24 octobre 2016 était mis en place le nouveau columbarium qui a été immédiatement utilisé.

Un deuxième module devrait voir le jour en 2017, garantissant une harmonie à cet espace funéraire, et nous mettant à l'abri des besoins pour de nombreuses années.

L'ancien columbarium sera repeint en gris pour une meilleure intégration à l'ensemble.

## Connaissez-vous le nouvel agent communal ?

Kevin Nicol remplace Daniel Richiero, qui a pris une retraite bien méritée.

# Commission Travaux Environnement

## INSTALLATION DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

*Mise en place des conteneurs aux HLM*

**La fin de l'année 2016 a vu la mise en place de conteneurs semi-enterrés.** Cette mise en place intervient avec un an de retard par rapport au planning initialement prévu par le SIRTOM il y a 5 ans.

Cette installation a imposé une multitude de contraintes. Il a fallu coller au plus près des demandes du SIRTOM, tenir compte des disponibilités foncières de la commune, de la proximité des habitations et également de la présence de lignes à haute tension survolant les points pressentis.

Le plus difficile à gérer a été le manque de foncier sur la commune. Nous avons été obligés de conventionner avec plusieurs propriétaires pour installer des conteneurs sur leur terrain.

Nous ne saurons trop remercier Madame Favre qui a gracieusement laissé, pour l'euro symbolique, une surface de terrain pouvant recevoir les conteneurs desservant la route de la Combe.

*Première collecte*

**Chaque année, les français reçoivent 3 milliards de prospectus, soit l'équivalent de 2 000 hectares de forêt. En résumé, chacun de nous reçoit un arbre par an. Ne serait-il pas mieux dans votre jardin ?**

*(source SIRTOM Maurienne)*

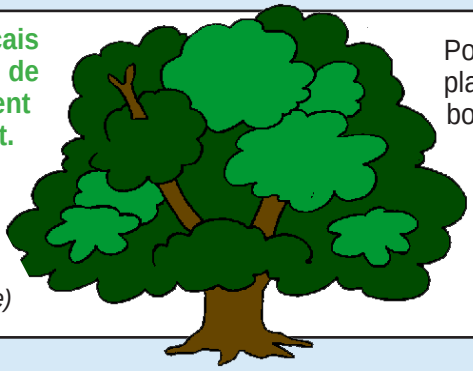

Pour **réduire vos déchets**, vous pouvez placer un autocollant **STOP PUB** sur votre boite aux lettres

**Les déchets jetés dans la poubelle grise sont incinérés à Chambéry.** Brûlés dans une Unité de Valorisation Energitique, ils produisent de l'électricité.

Mais l'incinération ne fait pas disparaître les déchets. Elle les transforme en fumées, en gaz (CO2 et vapeur d'eau essentiellement), en vapeurs métalliques (plomb et mercure), en cendres et en résidus solides (mâchefer, REFIOM).

Les tonnages incinérés augmentant, les émissions globales de CO2 augmentent, et les émissions de polluants dans l'air restent non négligeables, notamment sous le vent des installations... **Polluante et coûteuse, l'incinération doit être évitée.**

**A l'inverse, le recyclage permet de valoriser les déchets.**

**Une fois collecté, le verre va être expédié dans une verrerie où il va subir un tri manuel avant d'être régénéré. Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini !**

**Pulls polaires, T-shirts, mobilier de jardin, mobilier urbain, tuyaux… Les nouveaux débouchés du plastique recyclé nous accompagnent tous les jours. Le recyclage d'une tonne de plastique épargne ainsi l'extraction de 700 kg de pétrole.**

**Verre, plastique ou cartons sont rachetés par des entreprises spécialisées qui leur redonne une nouvelle vie.**

**Le recyclage du papier économise des ressources naturelles énergétiques et réduit l'utilisation de certains produits chimiques.**

**De plus en plus d'acier recyclé est intégré à la carrosserie automobile.**

**Le tri est essentiel.** Il permet le recyclage de matériaux et participe à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des déchets. **Triés, les matériaux sont collectés et revendus pour être recyclés.**

*Flashez pour visiter le site du SIRTOM Maurienne*

**Alors, Trions. Trions tous, trions bien.**

# Trier c'est bien
# Bien trier c'est mieux

## VERRE

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons. Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleur.

## EMBALLAGES & PAPIERS

Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques et papiers : magazines, journaux, publicités, courriers, lettres, livres, cahiers. Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse, ni de film, sac ou boite en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras. de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides, les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.

## ORDURES MENAGERES

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastique, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs... Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !

## BIODÉCHETS

Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épluchures, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes... ), les coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout

## TEXTILES & CHAUSSURES

Tous types de textiles : tee-shirts, pantalons, vestes, anoraks, chaussettes, linge de maison, rideaux, nappes, peignoirs... Ne pas mettre de textiles mouillés ou souillés. Les chaussures doivent être attachées par paires (avec un élastique si elle n'ont pas de lacets). Bien fermer le sac avant de le déposer dans le conteneur.

## TOUT LE RESTE (ou presque)

Déchets spécifiques (peintures, colles, white-spirit, soude...), gravats, meubles, électroménager, huile, batteries... doivent être déposés en déchetterie. Les matériaux doivent être séparés.

# Commission Travaux Environnement

**L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes vous informe...**

## Quelle eau buvez-vous ?

***De la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé***

## Bilan Qualité 2016

| | | |
|---|---|---|
| Votre réseau : | SAINT ETIENNE DE CUINES<br>LA CENSE | SAINT ETIENNE DE CUINES<br>CHEF LIEU |
| appartient à : | MAIRIE DE SAINT ETIENNE DE CUINES | |
| est exploité par : | MAIRIE DE SAINT ETIENNE DE CUINES | |
| Origine de l'eau : | Vous êtes alimentés par les captages :<br>* BRIAND<br>* LA RAVOIRE | Vous êtes alimentés par les captages :<br>* AUX PIEDS DES VOUTES<br>* BRIAND<br>* LA RAVOIRE |
| Traitement : | Votre eau est distribuée à partir de :<br>* STATION DE LA RAVOIRE | Votre eau est distribuée à partir de :<br>* STATION DES JARBOUDIERES |
| BACTÉRIOLOGIE | Nombre de conformité : 6 sur 6 analyses.<br>Limites de qualité : absence de germes/100ml<br>**Eau de bonne qualité bactériologique.** | Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses.<br>Limites de qualité : absence de germes/100ml<br>**Eau de bonne qualité bactériologique.** |
| DURETÉ | Valeurs mesurées : mini. : 7°f - maxi : 7°f<br>Références de qualité maxi. : aucune<br>**Eau douce.** | Valeurs mesurées : mini. : 16°f - maxi : 18°f<br>Références de qualité maxi. : aucune<br>**Eau peu dure.** |
| NITRATES | Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi : 2 mg/L<br>Limites de qualité maxi. : 50 mg/L<br>**Eau contenant peu ou pas de nitrates.** | Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi : 1 mg/L<br>Limites de qualité maxi. : 50 mg/L<br>**Eau contenant peu ou pas de nitrates.** |
| FLUOR | **Absence de mesure pour ce paramètre en 2016.** | Valeurs mesurées : mini. : 0,07 mg/L - maxi. : 0,07 mg/L<br>Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L<br>**Eau peu fluorée.** |
| PESTICIDES | **Absence de mesure pour ce paramètre en 2016.** | Valeurs mesurées : 0,000 µg/l - maxi. : 0,0000 µg/l<br>Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l<br>**Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.** |
| AUTRES PARAMÈTRES | Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité. | Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité. |

## *Nos conclusions*

***L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.***

### L'eau en liberté surveillée

> Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.

> Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.

> Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.

> L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.

> Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.

> Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollutions.

> Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

## Pour mieux comprendre

**La qualité bactériologique** est évaluée par la recherche de bactéries indicatrices de contaminations fécales, notamment *Entérocoque* et *Escherichia coli* dont l'identification laisse suspecter la présence de germes pathogènes. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement de l'eau, un manque d'entretien du réseau, ou une contamination de la ressource en l'absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.

**La dureté** représente la calcium et le magnésium en solution dans l'eau. Elle est sans incidence sur la santé mais une eau trop douce (inférieure à 8°F) est souvent agressive et peut entraîner le corrosion des canalisations et le relargage de produits indésirables ou toxiques tels que le plomb.

Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais azotés, organiques ou minéraux ainsi que les rejets des assainissements participent à l'augmentation des teneurs en **nitrates** dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre dans l'eau du robinet est indispensable à la protection de la santé des nourrissons et des femmes enceintes,

**Le fluor** est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Ses effets sont bénéfiques pour la santé à dose modérée. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté sur recommandation de votre dentiste, pour une prévention optimale de la carie dentaire. Une valeur maximale de 1 500 µg/l a été flxée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire en cas d'excès.

**Certains pesticides** à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur le santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par mesure de précaution, une limite de qualité inférieure aux seuils de toxicité connus pour ces molécules, a été adoptée.

L'eau peut dissoudre le **plomb** des branchements ou des canalisations éventuellement présent dans les anciens bâtiments d'habitation. Le remplacement de toutes les conduites sera nécessaire à terme. En attendant, il est important de laisser l'eau couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsque la présence de canalisation en plomb est suspectée.

La présence d'**arsenic** et d'**antimoine** dans l'eau provient de la dissolution naturelle de roches et de minerais dans le sous-sol. Des limites du qualités très strictes de 10 µg/l pour l'arsenic et de 5 µg/i pour l'antimoine ont été fixées. En cas de dépassements, dans l'attente de mesures correctives, il est recommandé de ne pas consommer l'eau du robinet.

## Des gestes simples

> Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.

> Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.

> Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.

> Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des légionelles.

## Pour en savoir plus...

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable

**DELEGATION DEPARTEMENTALE**
**DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE**
SERVICE ENVIRONNEMENT SANTE

# Commission Budget

La Commission Finances vous présente le budget pour l'année 2017.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

DE LA COMMUNE :

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|---|---|---|---|
| Dépenses | 1 250 585,41 | Dépenses | 104 535,83 |
| Recettes | 1 357 333,06 | Recettes | 215 902,54 |
| **RESULTAT** | **106 747,65** | **RESULTAT** | **111 366,71** |
| **RESULTAT DE CLOTURE** | | **218 114,36** | |

DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

| EXPLOITATION | | INVESTISSEMENT | |
|---|---|---|---|
| Dépenses | 125 823,70 | Dépenses | 53 800,00 |
| Recettes | 181 104,10 | Recettes | 488 194,33 |
| **RESULTAT** | **55 280,40** | **RESULTAT** | **434 394,33** |
| **RESULTAT DE CLOTURE** | | **489 674,73** | |

DU BUDGET DE LA REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS :

| EXPLOITATION | | INVESTISSEMENT | |
|---|---|---|---|
| Dépenses | 71 614,42 | Dépenses | 16 000,80 |
| Recettes | 114 232,99 | Recettes | 9 120,00 |
| **RESULTAT** | **42 618,57** | **RESULTAT** | **-6 880,80** |
| **RESULTAT DE CLOTURE** | | **35 737,77** | |

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|---|---|---|---|
| Dépenses | 6 416,07 | Dépenses | 0,00 |
| Recettes | 9 024,40 | Recettes | 0,00 |
| **RESULTAT** | **2 608,33** | **RESULTAT** | **0,00** |
| **RESULTAT DE CLOTURE** | | **2 608,33** | |

## BUDGET PRIMITIF 2017

**CHAUFFERIE BOIS**

| EXPLOITATION | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Charges à caractère général | 96 000,00 | 83% |
| Chges de personnel et frais ass | 350,00 | 0% |
| Virement à la section d'investis. | 11 387,77 | 10% |
| Autres chges de gestion courant | 8 000,00 | 7% |
| **TOTAL** | **115 737,77** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Excédent antérieur reporté fonct | 35 737,77 | 31% |
| Ventes, pro fab, prest services, | 80 000,00 | 69% |
| **TOTAL** | **115 737,77** | **100%** |

| INVESTISSEMENT | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Déficit antérieur reporté | 1 880,80 | 10% |
| Immobilisations incorporelles | 16 387,77 | 90% |
| **TOTAL** | **18 268,57** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Virement de la section exploit | 11 387,77 | 62% |
| Dotations Fonds divers Réserves | 6 880,80 | 38% |
| **TOTAL** | **18 268,57** | **100%** |

# Commission Budget

**COMMUNE**

| FONCTIONNEMENT | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Déficit antérieur reporté | 0,00 | 0% |
| Charges à caractère général | 386 800,00 | 34% |
| Charges de personnel | 411 160,00 | 29% |
| Atténuations de produits | 126 600,00 | 9% |
| Dépenses imprévues de fonct | 10 000,00 | 1% |
| Virement à la section d'investis. | 183 003,65 | 13% |
| Autres chges de gestion courant | 269 250,00 | 19% |
| Charges financières | 21 200,00 | 2% |
| **TOTAL** | **1 408 013,65** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Excédent antérieur reporté fonct | 106 747,65 | 8% |
| Atténuations de charges | 30 000,00 | 2% |
| Opérations d'ordre entre section | 0,00 | 0% |
| Produits des services | 33 800,00 | 2% |
| Impôts et taxes | 1 057 266,00 | 75% |
| Dotations et participations | 118 100,00 | 8% |
| Autres pdts de gestion courante | 29 400,00 | 2% |
| Produits financiers | 32 700,00 | 2% |
| **TOTAL** | **1 408 013,65** | **100%** |

| INVESTISSEMENT | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Non affecté | 70 200,00 | 12% |
| SALLE POLYVALENTE | 10 000,00 | 2% |
| ROUTES FORESTIERES | 125 000,00 | 22% |
| ACQUISITION MATERIEL | 56 000,00 | 10% |
| VOIRIE | 50 000,00 | 9% |
| BATIMENTS DIVERS | 20 000,00 | 3% |
| COLUMBARIUM | 14 000,00 | 2% |
| CITES BOZON | 207 150,36 | 36% |
| DIGUES DU GLANDON | 28 000,00 | 5% |
| **TOTAL** | **580 350,36** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Non affecté | 580 350,36 | 100% |
| **TOTAL** | **580 350,36** | **100%** |

**EAU ET ASSAINISSEMENT**

| EXPLOITATION | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Déficit antérieur reporté | 0,00 | 0% |
| Charges à caractère général | 114 300,00 | 58% |
| Virement à la section d'invest | 31 630,40 | 16% |
| Opérations d'ordre entre section | 40 900,00 | 21% |
| Autres chges de gestion courant | 4 000,00 | 2% |
| Charges financières | 6 800,00 | 3% |
| Charges exceptionnelles | 500,00 | 0% |
| **TOTAL** | **198 130,40** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Excédent antérieur reporté fonct | 55 280,40 | 28% |
| Opérations d'ordre entre section | 11 000,00 | 6% |
| Ventes prod fab, prest serv, | 131 850,00 | 67% |
| **TOTAL** | **198 130,40** | **100%** |

| INVESTISSEMENT | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Solde d'exécution d'invest report | 0,00 | 0% |
| Opération d'ordre entre section | 11 000,00 | 2% |
| Emprunts et dettes assimilées | 13 000,00 | 2% |
| Immobilisations en cours | 634 724,73 | 96% |
| **TOTAL** | **658 724,73** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Solde d'exécution d'invest report | 434 394,33 | 66% |
| Virement de la section de fonct. | 31 630,40 | 5% |
| Opérations d'ordre entre section | 40 900,00 | 6% |
| Dotations Fonds divers Réserves | 1 800,00 | 0% |
| Subventions d'investissement | 150 000,00 | 23% |
| **TOTAL** | **658 724,73** | **100%** |

**C C A S**

| FONCTIONNEMENT | ANNEE 2017 | |
|---|---|---|
| Dépenses | Budget primitif | % |
| Charges à caractère général | 8 020,33 | 99% |
| Frais de fonct des grpes d'élus | 50,00 | 1% |
| **TOTAL** | **8 070,33** | **100%** |
| Recettes | Budget primitif | % |
| Excédent antérieur reporté Fonc | 2608,33 | 32% |
| Produits des services | 440,00 | 5% |
| Dotations et participations | 5 000,00 | 62% |
| Autres pdts de gestion courante | 22,00 | 0% |
| **TOTAL** | **8 070,33** | **100%** |

# Associations

## ASSOCIATION DES BOULISTES DE CUINES

*Président : Jocelin GERMAIN*

**Continuant sur sa lancée, le club a organisé 3 concours en 2016 à Saint Etienne de Cuines**

La plus belle journée reste celle du 14 août avec 66 tête à tête le matin et 84 doublettes l'après-midi ! Tout cela, autour d'un bon repas, d'un grand soleil et de la bonne humeur !

On notera une légère baisse des licenciés sur 2016, 32 au lieu de 37 en 2015, mais quelques bons résultats sportifs tout de même :

- Championnat de Savoie tête à tête : perdu en ¼ de finale
- Championnat de Savoie doublette mixte : perdu en ¼ de finale
- L'équipe 2 termine 1ère de sa poule 3ème division et remporte le titre de Champions de Savoie !

Pour 2017 : environ 40 licenciés

Des ventes de pains ont été organisées tout au long de la saison.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU BUGEON

*Présidente : Blanche PELLEGRINI*

**L'association compte environ 80 adhérents de tous âges.**

Trois séances d'une heure sont proposées chaque semaine (sauf vacances scolaires). Elles sont animées par Marie et Nadège.

**Cette gym s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes, quel que soit leur âge.**

Les séances ont lieu les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30 à La Chambre, et les mardis à 9h00 à 10h00 à Saint Etienne de Cuines.

Au programme : cardio, abdominaux, fessiers, musculation, étirements et relaxation… tout cela en musique, dans une ambiance sympathique et décontractée.

Tout au long de la saison, l'Association organise des rencontres telles que : tirage des rois, repas en soirée, sorties en raquettes (indépendantes de la GV), pique-nique et balade en fin de saison ou repas au restaurant.

Les personnes intéressées peuvent participer à 2 séances GRATUITES ou s'adresser au 04.79.59.45.63 pour de plus amples renseignements.

**Entretenir son corps,**
**c'est prendre soin de sa santé !**

*Le mardi matin, une vingtaine d'adhérents participent aux séances de gymnastique sous la houlette de Marie l'animatrice.*

## AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

*Président : TOGNET André*
*Vice-président : PACHOUD Bernard*
*Trésorier : DUFOUR Laurent*
*Secrétaire : DIERNAZ Marianne*

**Une nouvelle saison commence pour l'AS, un nouveau président pour pérenniser tous les efforts faits par mes prédécesseurs, avec une équipe dirigeante très forte pour m'épauler. J'espère que cette nouvelle saison amènera toujours autant d'enthousiasme et je remercie tous les sponsors pour leur aide tout au long de l'année.**

Le club compte 12 membres de bureau, des éducateurs et entraîneurs, ainsi que 80 jeunes joueurs et 40 joueurs seniors. Plusieurs équipes y évoluent :

- 1 équipe U9
- 2 équipes U11
- 1 équipe U13
- 2 équipes U15 } en association les clubs de Saint-Rémy de Maurienne et
- 1 équipe U 17 } d'Aiguebelle pour former l'ENTENTE BASSE MAURIENNE
- 1 équipe Senior II : 2ème division de SAVOIE
- 1 équipe Senior I : Promotion d'Excellence de Savoie

Tout au long de la saison, des manifestations sont proposées :

- Ventes de pains,
- Concours de belote,
- Concours de boule,
- Tombola lors des rencontres à Cuines.

Les recettes proviennent de :

- Subventions de diverses communes du canton,
- Vente de calendriers,
- Panneaux publicitaires tout autour du stade,
- Ballons de match offert par des sponsors lors des rencontres à domicile.

Cette année, un arbitre représente le club, ce qui permet de pouvoir recruter encore de nouveaux joueurs.

De nouvelles ententes sont à envisager à l'avenir, pour voir évoluer ce club dans les meilleures conditions possibles.

## ASG (Section vétérans )

Le club est composé de 25 joueurs et de 5 licenciés pour l'intendance : poste le plus important pour la bonne marche de l'association.

Il est ouvert à toute personne de 35 ans ou plus, pour pratiquer du foot « loisir » sans championnat.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir, à 20h30, au stade ou à la salle polyvalente en période hivernale.

Tout au long de la saison, une douzaine de rencontres, des tournois en salle ou en herbe, sont organisés.

La cotisation annuelle est de 50 €.

*Président : TOGNET André, Trésorier : COLLOMB Pierre, Secrétaire : BOZON-VIAILLE Pierre*

## MAURIENNE-LUTTE

*Président : Gilbert RAVOIRE*

**Cette année 2016, le club a sans doute réussi sa meilleure prestation au niveau des résultats nationaux, avec une excellente brochette féminine de minimes. La Cuinainche Axelle ANSELME a été médaillée de Bronze, et Maelys YVON et Valentine DEYGAS se sont classées à la cinquième place aux Championnats de France à Chalons en Champagne.**

Chez les garçons, Baptiste DARVES BLANC s'est classé 5ème et Alvin PLAT 7ème aux France Gréco Tourcoing et à Nantes

Bon résultat également en UNSS aux championnats inter-académies avec plusieurs champions : CHOQUET, PLAT, DARVES BLANC et DEYGAS.

Chez les plus jeunes, le club se maintient en milieu de tableau de la région Rhône Alpes.

Le nombre de licenciés reste stable. Les dirigeants du club regrettent le turn-over chez les petits, tout à fait compréhensible étant donné le panel d'activités proposées permettant de découvrir d'autres sports. L'essentiel est que tous pratiquent une activité.

**Ces bons résultats occultent quelque peu les déceptions et les inquiétudes.**

La déception la plus marquante est la fermeture de l'internat du collège de Cuines contre laquelle le club s'est battu vainement aux côtés de la municipalité et d'autres associations.

Une convention permet aux collégiens de pratiquer cette activité grâce au soutien financier de la 4C. L'activité s'adressait notamment aux internes, et le club enregistre en ce début de saison une perte de 30 % de licenciés qui sera difficile à combler, d'autant qu'elle concerne un potentiel de benjamins - minimes.

En collaboration avec le principal du collège, des solutions sont étudiées pour pallier ce déficit. Les cycles *Découverte de la Lutte* pendant le 1er trimestre écoulé ont été maintenus. Quatre classes de 25 élèves de 6ème ont fait connaissance avec les tapis sous la houlette des profs d'EPS et des techniciens du club. Expérience enrichissante pour eux, avec l'espoir de les voir venir grossir les rangs de Maurienne - Lutte.

Autre inquiétude, la nouvelle grande région Auvergne / RHA, qui a décentralisé les activités sur Clermont-Ferrand, engendrant de longs et coûteux déplacements. Le mariage forcé avec nos fiancés d'Auvergne ne s'est pas passé dans la sérénité, et le cadre technique de la région RHA, véritable cheville ouvrière depuis de nombreuses années, a demandé sa mutation en région PACA, laissant la section RHA-LUTTE orpheline.

Le club a également enregistré quelques défections en ce début de saison 2017. La plupart sont liées à des changements d'orientation scolaire qui ne permettent plus à certains de suivre les entraînements dont les horaires sont fixés en fonction du temps libre des animateurs.

Coté animation, le club a organisé un passage de grade de niveau régional en juin, ainsi que des animations dans le but de conforter la trésorerie. Hélas, les dirigeants doivent faire face au manque d'investissement des familles des licenciés. Les bénévoles volontaires, toujours les mêmes... ressentent une certaine lassitude. Cela risque irrémédiablement de les amener à décrocher définitivement, et de laisser en suspend les projets d'animations futures indispensables aux finances du club, malgré les aides des municipalités dont celle inconditionnelle de la municipalité de Saint Etienne de Cuines que nous remercions.

Le club est également partenaire avec Déclicc pour les animations du temps périscolaire. Compte tenu de son activité saisonnière, Magda ZAWODNA ne peut hélas y consacrer que les premier et dernier trimestres scolaires. Les dirigeants du club souhaiteraient amplifier cette prestation mais le nombre d'animateurs diplômés disponibles fait défaut.

Dans cette optique le dévoué vice-président du club, Pascal CHOQUET, également président du club des sports de Saint François Longchamp, s'est engagé dans une formation fédérale BF1 qu'il a réussi avec brio, pour venir prêter main forte aux animatrices du club.

# BASKET CLUB SAINT ETIENNE DE CUINES

**10 septembre 1986 / 10 septembre 2016**

**Constitué le 10 septembre 1986, le Club a fêté son 30ème anniversaire le 10 septembre dernier.** A cette occasion, nous avons reçu les clubs voisins afin d'offrir à notre public de belles rencontres.

La journée s'est terminée par un repas dansant réunissant 160 convives pendant laquelle nous avons rendu un hommage à Jo, le fondateur du BCC.

**SAISON 2016 / 2017**

Avec **102 licenciés**, le BCC enregistre sa plus forte progression depuis la saison 2004 / 2005 (98). Grâce au travail de tous, nous continuons à faire découvrir et aimer notre sport dès le plus jeune âge.

Quelques joueurs prêtés par d'autres clubs Mauriennais dans le cadre de la CTC signée avec Modane, Saint Michel et Saint Jean évoluent également au sein du BCC.

Côté résultats, le BCC se maintient en milieu de tableau. Vous pourrez en savoir plus lors de notre AG qui se tiendra courant juin.

**Nos équipes engagées en championnat de Savoie :**

- 1 Equipe U9
- 1 Equipe U11
- 1 Equipe U13M
- 1 Inter -Equipe U17F, avec St Jean,
- 1 Equipe U18M
- 1 Equipe Séniors F,
- 1 équipe Séniors M.

**Montmelian**
*1er tournoi pour 4 de nos babies*

**Section Babys :**

Depuis 2 ans nous avons mis en place une section d'entraînement pour les babys. Elle permet d'appréhender la catégorie supérieure avec beaucoup plus d'aisance, surtout au niveau du dribble. Pas de compétition en championnat mais de petits matchs amicaux qui font le bonheur des plus jeunes.

**L'École d'arbitrage :**

Mise en place dès la rentrée de septembre, cette école a pour vocation de former des jeunes à devenir arbitre Club, et éventuellement de passer l'examen d'arbitre départemental. Quatre U18 et un senior suivent actuellement cette formation.

**> A noter sur vos agendas :**

Le samedi 10 juin 2017, nous fêterons la fin de la saison en organisant une soirée couscous à la salle polyvalente de Saint Etienne de Cuines.

**Tout cela ne serait pas possible sans le très fort soutien de notre municipalité, sans l'accompagnement moral et financier de nos sponsors, sans la confiance des parents qui nous confient leurs enfants, sans vous tous qui de près ou de loin continuez à nous suivre afin que le Basket reste un des sports phare de notre commune.**

**Alors à vous tous et du fond du coeur nous vous disons un grand merci.**

*Présidente : Jocelyne DEJEAN* jo7bcc@gmail.com

# Associations

## ANCIENS COMBATTANTS

*Président : Georges VIAL*

L'association réunit 14 adhérents, 3 veuves d'anciens combattants et 3 porte-drapeaux. Ensemble, ils participent aux cérémonies officielles qui ont lieu au Monument aux Morts, et valorisent le *Souvenir Français*.

Un repas est organisé tous les ans. Cette année, une polenta a réuni tous les membres à Servion.

M. Miclot, ancien Président, a reçu cette année une médaille des mains de M. Vial. Ce moment a été empreint d'une très grande émotion.

M. le Président invite les jeunes de l'OPEX, c'est-à-dire de jeunes combattants, à les rejoindre au sein de l'association.

## COMITÉ DES FÊTES

*Président : Michel VETTER*

Avec ses 30 adhérents, le Comité des Fêtes participe activement à la vie associative de notre village.

On lui doit notamment :

- Les brocantes (printemps et automne) toujours aussi prisées,
- Le Salon des Vins,
- Le repas champêtre,
- La soirée Beaujolais,
- La Finale du Star Tour...

Cette année encore, le Comité des Fête a assuré la sécurité lors de la course de vélo *La Marmotte*.

Grâce à tous ces bénévoles, Saint Etienne de Cuines reste une commune vivante et animée.

## LES MONTHYONNAINS

*Président : Pierre-Benoit CLEMENT*

**Forte de sa centaine d'adhérents et dynamisée par sa jeunesse, depuis 2012, l'association *Les Monthyonnains* a déjà de nombreuses réalisations à son actif, pour embellir et entretenir son environnement.**

Le rendez-vous annuel vers la fin juin, rassemble les adhérents autour d'un traditionnel diots-polente. Ce moment de convivialité intergénérationnel permet à chacun de renouer avec ses attaches ancestrales, ou de découvrir et apprécier ce beau village, havre de paix.

L'association s'attache aussi à mener des actions chaque année pour permettre au hameau de rester accueillant et autonome. En 2013, le calvaire, représentant le premier signe de vie pour le promeneur arrivant par le chemin de la Rochette a été remis sur pied. Le bacha de la place du village a été reconstruit en 2014 afin que les randonneurs bénéficient d'un point d'eau agréable et une table a été offerte par la mairie pour le bien-être de tous. En fin d'année 2016, les deux sapins du monument aux morts ont été coupés. En raison de leur imposante taille, ils représentaient un danger lors de grosses rafales de vent. Enfin, depuis deux ans les membres remettent en état le captage et le stockage d'eau qui garantit son autonomie au village. En 2017, les travaux devraient voir leur terme avec la remise en eau du réservoir.

**Avec sa douzaine d'habitations occupées régulièrement, le Monthyon reste un lieu qui unit autour de lui ses adhérents dans un projet collectif de passionnés qui font revivre un passé pas si lointain.**

# Associations

## MOTARDS ALPINS

*Président : Jean-Louis PASTORI*

Créée en fin d'année 2015, l'association a eu la chance de pouvoir s'installer en 2016 à Saint-Etienne de Cuines.

**Avec à ce jour 5 membres, notre association organise des sorties moto afin de faire découvrir ou redécouvrir notre région aux personnes nouvellement installées en Maurienne. Nous participons à des rassemblements moto dans des clubs amis et aussi dans des salons du tatouage.**

Notre salle, située à la Mairie de Saint Etienne de Cuines, est ouverte les vendredis soirs à partir de 21 heures, pour partager un moment amical avec tous ceux qui le souhaitent.

Contactez nous sur notre page Facebook « Motards Alpins » ou venez nous rencontrer le vendredi soir.

Merci à la municipalité pour sa précieuse contribution à la vie de l'association.

## LES MARMOTS DE CUINES

*Président : Sébastien CHAPEL*

Cette association, composée en majorité de parents d'élèves, se démène tout au long de l'année pour organiser des manifestations :

- Foire aux Mômes
- Concours de belote
- Vente de sapins à Noël
- Tombola de Pâques
- Ventes de Pains chaque samedi précédant les vacances scolaires.

**Les bénéfices de ces manifestations aident à financer certaines fournitures scolaires, quelques sorties scolaires, sorties piscine et ski ou encore la Fête de Noël.**

Cette année, cette joyeuse équipe s'est donnée encore plus activement, afin d'aider le Groupe Scolaire, dans son projet de Classe découverte prévue au mois de juin.

**Le Président fait appel à tous les parents intéressés et les invite à rejoindre l'association.**

## LES PETITES MAINS

*Présidente : Monique VEROLLET*

L'association regroupe une vingtaine de personnes autour de projets créatifs : broderie, crochet, cadres, cartes 3D et autres décorations. Avec leur savoir-faire, toutes sont animées par la même motivation.

Vous pouvez admirer toutes leurs réalisations :

- Au marché nocturne du Mont-Cuchet
- A l'exposition vente organisée le 3ème samedi d'octobre

# Associations

## HÉRITAGE ET MÉMOIRE POUR DEMAIN

*Présidente : Mireille MORIN COLLOMB*

**L'association a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2016 : rénover l'extérieur de la chapelle du Mollaret**

Financièrement :

- Grâce aux actions menées par l'association : repas choucroute du 17 avril qui fut un franc succès, vente de pains cuits au four communal après la messe traditionnelle du 9 août à la chapelle, vente de boudin le 26 novembre.
- Grâce aux dons de tous les amis de la chapelle soucieux de voir cet élément majeur du patrimoine enfin sauvé.
- Grâce à l'aide matérielle apportée par les entreprises Jamen, Apprin, Gaudin, Jeannolin,
- Grâce au soutien de M. le Maire.

Techniquement :

- Grâce à notre extraordinaire équipe de bénévoles : Gilbert, Georges, René, Yves, Michel, encadrée par un super maçon : Jean-François.

Que tous en soient chaleureusement remerciés !

**Mais le travail n'est pas fini. L'intérieur de la chapelle doit à nouveau mobiliser tous nos efforts, et toute notre énergie, et nous continuons à faire appel à votre générosité.**

## LES ANCIENS DE CUINES

Bien que le club du troisième âge n'existe plus par manque de volontaires, Olga, Rolande, Aimée, Maryse, Francine, André et Robert, se retrouvent tous les jeudis après-midi, à la Salle de la Mairie, afin de partager des moments de détente.

Les uns jouent au scrabble, d'autres préfèrent disputer des parties de belote ou de coinche.

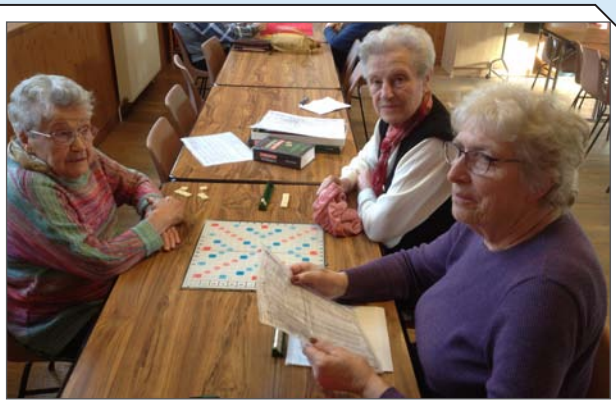

La doyenne de ce groupe, Olga, qui a fêté ses 93 ans, avoue que cela lui permet de réfléchir et de faire travailler sa mémoire.

Cet agréable épisode se termine obligatoirement par un goûter confectionné par ces dames qui de temps en temps testent de nouvelles recettes de gâteaux.

## Les boulistes à l'honneur

**Cette joyeuse équipe d'amis a conquis son titre de Champions de Savoie à Saint Etienne de Cuines en septembre contre Saint Jean de Maurienne.**

Ils se connaissent et jouent ensemble depuis de nombreuses années. Leur philosophie : s'adonner à leur passion en se faisant plaisir au maximum. Et tant mieux si cela apporte un titre de Champions.

Cette année encore, ils feront le maximum afin de le conserver.

*L'équipe 2 de l'Association des Boulistes de Cuines remporte le titre de Champions de Savoie !*

**Avec ses co-équipières Michèle et Charline, Prescilla a décroché le titre de Championne de Savoie, triplette à Saint-Rémy de Maurienne le 24 avril 2016.**

Cela lui a permis d'évoluer parmi les meilleures de France à Bagnols sur Ceze. Face à des professionnelles, elle a dû s'incliner.

Cette année, elle fait équipe, en doublette cette fois ci, avec sa maman Christel Tronel, notre secrétaire de mairie, elle-même Championne de Savoie en 2012, pour tenter d'obtenir un nouveau titre.

## Thibaut Ruffin : champion de France VTT de descente

**Originaire et habitant de Saint Etienne de Cuines depuis plus de 30 ans, Thibaut d'abord passé par le ski alpin à haut niveau, s'est tourné vers le VTT de descente il y a un peu plus de 15 ans lorsqu'il a disputé ses premières compétitions internationales en 2002.**

Actuellement il dirige avec son frère Gaëtan l'équipe *COMMENCAL / VALLNORD* par le biais de leur société Riding Addiction que Thibaut a créée en 2006.

De nombreuses places d'honneur sur des podiums nationaux et des classements parmi les 20 meilleurs mondiaux ont couronné le parcours de Thibaut. Et après une longue carrière, cet été il est devenu champion de France de VTT de descente à Montgenèvre (05), alors que Gaëtan prenait une belle 6ème place !

Ce week-end magique a également vu la victoire de Myriam Nicole, membre de l'équipe, qui s'est emparée du titre de championne de France (et de celui de Vice Championne du Monde quelques semaines plus tard).

L'équipe *Commencal / Vallnord* est actuellement classée parmi les 5 meilleures équipes mondiales, et compte 5 pilotes, dont 1 Néo-Zélandais, classés individuellement parmi les meilleurs mondiaux. Lorsqu'ils sont de passage dans la région, ils empruntent tous les sentiers de Saint Etienne de Cuines pour leur entraînement!

La saison internationale 2017 débutera officiellement les 29 et 30 avril à Lourdes (65) lors de la 1ère manche de la Coupe du Monde UCI.

# Jeunes Sapeurs Pompiers

## JEUNES SAPEURS POMPIERS

**La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Maurienne (JSP) compte dans son effectif 22 jeunes de toute la vallée âgés de 13 à 18 ans.**

Cette section est dirigée par le Sergent-Chef Christophe MILLOT du Centre de Secours de Saint Etienne de Cuines, également Délégué Régional des JSP de Rhône-Alpes, et membre de la commission nationale des JSP de France à la Fédération des pompiers de France à Paris.

Les cours ont principalement lieu au centre de secours de Saint Etienne de Cuines, encadrés par des Sapeurs-Pompiers volontaires ou professionnels sur leur temps libre. Les JSP se retrouvent tous les samedis pour suivre une formation adaptée aux adolescents et préadolescents qui intègrent une section de JSP.

Des séances d'éducation physique et sportive sont au programme. Elles ont pour objet le développement harmonieux des qualités physiques et de l'esprit sportif et collectif. Elles permettent également aux JSP de présenter les épreuves imposées au Brevet National de JSP dans de bonnes conditions.

Les JSP sont répartis suivant leur niveau dans le cycle de formation. Celle-ci est dispensée sur 4 années pendant lesquelles les jeunes peuvent acquérir plusieurs domaines de compétences, dont :

- Prévention des risques domestiques,
- Secours à personne,
- Incendie,
- Sauvetage,
- Opérations diverses (inondations, animaux, ascenseur, bâchage, tronçonnage etc…),
- Culture administrative,
- Sport,
- Cérémonie protocolaire (8 Mai, 11 Novembre, Sainte Barbe).

Chaque cycle de formation est validé en fin d'année et permet de passer au niveau supérieur. Lors de la dernière année, les jeunes passent le Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui permet d'intégrer directement un centre de secours et d'être de suite opérationnel pour les interventions.

A la fin de l'année, le Sergent-Chef prendra en charge le poste des relations et manifestations internationales au sein de la commission nationale et sera le représentant des JSP de France au niveau international.

### Juin 2016 : Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Maurienne rassemblés pour la première fois.

**Le Samedi 18 Juin 2016, le Centre d'intervention de Saint-Etienne de Cuines a organisé le premier rassemblement des JSP de Maurienne.**

Tous ont été mis à l'honneur devant leur famille et ont été félicités lors de la remise des galons par le vice-président du Service départemental d'incendie et de secours, en présence d'élus locaux.

Après la cérémonie, le vin d'honneur était servi. Ensuite les JSP ont partagé un repas et ont, en milieu d'après-midi, effectué quelques manœuvres.

Cette année, ce rassemblement de fin d'année aura lieu le samedi 17 juin 2017 au Centre de Cuines, en présence des élus de la vallée, de M. le sous-préfet et des autorités du SDIS 73.

## COMMISSION DES ECOLES

La vie continue à l'Ecole Moïse Collomb de Saint Etienne de Cuines.

Durant l'année 2016 aucun changement notable n'a été constaté dans l'organisation du temps scolaire et péri-scolaire. L'Aide ATSEM, Préscilla Demière a été remplacée par Véronique Dufeal depuis la rentrée 2016.

Les temps d'activité périscolaire (TAP) ont toujours un grand succès, grâce à la disponibilité des différents intervenants, et malgré la complexité de cette prise en charge, les enfants sont heureux de s'y retrouver après la classe. Pour cette année scolaire, toutes les demandes d'inscription arrivées après la date limite du 30 juin 2016 ont dû être refusées faute d'encadrement suffisant. En effet, la législation nous impose un quota pour l'encadrement des enfants, et l'organisation des TAP telle que nous la proposons (3 fois 1 heure) rend difficile l'embauche de personnel.

Pour la prochaine rentrée scolaire, la commune de Saint Etienne de Cuines et l'Association DECLICC réfléchissent à une nouvelle organisation de ces TAP pour résoudre ces problèmes d'encadrement. Courant mai 2017 un courrier sera adressé aux familles précisant les modalités de prise en charge de ces TAP (horaires, prix…). Comme les années précédentes les inscriptions devront parvenir à la Mairie avant le 30 juin 2017.

La pérennité de l'accueil Péri-scolaire (accueil du matin et de fin d'après-midi) n'est pour l'instant plus menacée. Depuis la dernière rentrée, les demandes d'accueil sont en constante augmentation. C'est une bonne nouvelle !

La restauration scolaire est également un service indispensable aux familles de Saint Etienne de Cuines, mais sa capacité d'accueil est arrivée à saturation. Nous espérons que ce service tel qu'il est actuellement organisé au sein du Collège de Saint Etienne de Cuines pourra perdurer encore quelques années, malgré les nouvelles règles imposées par la Loi NOTRe régissant les possibilités de convention avec différentes entités juridiques. Peut-être devrons-nous trouver d'autres solutions pour accueillir ces enfants.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentent auprès de nos enfants tout au long de l'année scolaire :

- Les instituteurs,
- Les ATSEM : Liliane, Nadine et Véronique,
- Les Animatrices de DECLICC,
- Annie Leclercq,
- Magda pour la Lutte,
- Lucienne, Mireille et Lionnelle.

### TAP à la bibliothèque

Chaque lundi, une animation est proposée à un groupe d'enfants dans le cadre du temps péri-éducatif. Les activités varient selon l'âge des enfants :

* animation autour du livre, jeu de piste pour les CP,

* fabrication de maquettes, création d'un spectacle de marionnettes pour les CE1-CE2.

# Vie scolaire

*Petite et Moyenne Section*
*Laeticia Boutilly*

*Moyenne et Grande Section*
*Anne Mesere*
*et Isabelle de Montlivaut*

## LA MAT' S'ÉCLATE

Pour terminer l'année scolaire, les enfants de la maternelle ont participé à la journée La Mat s'éclate à Saint Jean de Maurienne.

Par une belle journée ensoleillée, ils ont pris le bus le matin, afin de rejoindre tous les autres élèves des écoles des alentours, au Stade Pierre Rey.

Des jeux étaient prévus à l'extérieur sur la pelouse, également dans le gymnase et pour se rafraîchir un peu, autour de la pataugeoire de la piscine.

Tous, sont rentrés fatigués mais enchantés par cette journée.

# Vie scolaire

## INDIANA MÔMES AU FORT DE TAMIE

*Plusieurs classes de Savoie ont participé à cette rencontre sur le thème du pastoralisme.*

*Nous étions vraiment nombreux. Le matin, nous avons pris le bus avec les Grandes Sections. Arrivés sur place, nous avons posé nos sacs et nous nous sommes rangés par groupe avec un parent accompagnateur.*

*Nous avions deux parcours à effectuer :*

- *Un sans baudrier (parcours rouge)*
- *Un avec baudrier (parcours bleu)*

*Entre les deux, nous nous sommes rendus à un atelier qui s'appelait Géoplan, nous avons dégusté de la soupe de carottes et du fromage, ensuite nous sommes allés pique-niquer. Pendant la journée nous avons rencontré les personnages des livres que nous avions lus en classe.*

*CP CE1*
*Françoise Da Silva*

*CE1 CM1*
*Carole Buisson*
*et Marine Dickerscheit*

*CE2 CM2*
*Sybille Padey*

# Vie scolaire

## SORTIE A SAINT COL

*Nous sommes partis à 8h30 et nous avons marché toute la journée. Nous étions deux par deux et nous devions répondre à des énigmes. Nous avons pique-niqué au lac où il y avait un parcours. Nous avons fait la connaissance de Matouille, la mascotte de Saint-Col. Nous nous sommes bien amusés et nous sommes rentrés à 15h30.*

*Quelle journée !!!*

## LE CARNAVAL

Thaïs : *L'année passée, nous avons fait une grande fête pour le carnaval. Nous avions mis de la musique et nous avions fait un très grand goûter avec toute l'école. C'était trop bien* - Aimelyne : *L'année dernière, on a fait le tour de Saint-Etienne de Cuines. On s'est bien amusé* - Tyfen : *Nous sommes descendus le long du Glandon et nous avons tourné à l'allée des Bouleaux. Nous sommes revenus à l'école et on a fait la fête* - Timéo : *Nous avons parcouru presque tout Saint-Etienne de Cuines. On s'est très bien amusés* - Maxime : *C'était trop bien, il pleuvait, on avait mis de la musique* - Lilo : *Je m'étais déguisée en indienne, il y avait de la musique, on a dansé* - Ernestine : *Nous sommes allés faire un défilé dans la rue, c'était drôle quand on faisait du tambour* - Nicolas : *Il y avait des crêpes et de la musique* - Quentin : *Je me suis éclaté pendant le carnaval* - Khalil - *Nous avons fait la fête dans la cour* - Aïlynn : *J'étais déguisée en princesse et les CP en coccinelles* - Albane : *J'étais déguisée en coccinelle. Il y avait toute l'école mais c'est dommage, il pleuvait* - Gatien : *Je me suis déguisé en Zorro. C'était cool parce qu'il n'y avait pas de thème*

## LA MATERNELLE VISITE L'ÉLEVAGE D'ESCARGOTS À LA FERME REINACH.

*Dès notre arrivée, nous sommes allés voir la salle de reproduction et l'écloserie : les œufs sont rangés dans des boîtes afin de les compter facilement : ça ne sent pas très bon. Ensuite, nous sommes allés voir les escargots dans les parcs extérieurs, et nous avons construit un parc miniature. L'après-midi, nous avons fait une promenade dans le parc.*

*C'était une très belle journée !*

# Collège

## L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ MOUVEMENTÉE POUR LE COLLÈGE !

Avec la nouvelle réforme, des formations de 5 journées obligatoires pour les professeurs, et la fermeture de l'internat, le collège a connu des heures agitées.

L'enseignement est en constante (r)évolution et implique une adaptation enseignants / collégiens. La réforme entraîne une nouvelle méthodologie de travail ainsi que l'interdisciplinarité. Les élèves sont amenés à travailler par groupe et un accompagnement personnalisé est proposé aux enfants en difficulté.

Cette méthode apporte plus de souplesse au professeur. Celui-ci peut proposer des exercices complémentaires aux collégiens qui suivent facilement, et passer plus de temps avec ceux en difficulté, et ainsi les faire progresser. L'objectif est de diminuer l'échec scolaire et de donner une chance à chacun de réussir son parcours.

L'interdisciplinarité (EPI) engage plusieurs enseignants sur un projet qu'ils abordent depuis leur matière propre. Par exemple, lecture de l'étiquette d'un produit chimique en anglais pour aboutir à un exercice chimique.

L'EPI peut être une épreuve orale lors du Brevet avec de nouvelles matières comme les sciences ou le parcours citoyen, artistique et culturel.

L'aménagement d'horaires pour la classe équitation n'a pas été reconduit. La convention 2015/2016 n'a pas été renouvelée, les centres équestres n'en ayant pas fait la demande.

Maurienne Lutte est toujours en partenariat avec le collège. Les élèves participent désormais dans le cadre de l'UNSS.

La fermeture de l'internat devrait permettre la création de 3 salles de classe supplémentaires. La première tranche des travaux devrait commencer en septembre 2017. Puis viendront des travaux pour la salle de sciences et les mises aux normes handicapés (installation de 2 ascenseurs).

A la rentrée 2017, la classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) verra le jour en partenariat avec l'Établissement d'Enseignement Artistique de La Chambre.

Les voyages ou échanges avec les pays européens sont toujours d'actualité. Au printemps 2016, les classes de 4ème et 3ème sont parties une semaine en Allemagne. Au printemps 2017, un échange Franco-Allemand a été organisé pour les élèves germanistes de la 5ème à la 3ème.

Le collège accueille cette année 352 élèves. Plus de 200 sont demi-pensionnaires. La cantine du collège est également fréquentée par des élèves de l'école primaire. Les effectifs pour les années à venir restent stables ou en augmentation.

# DECLICC

## LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les activités d'éveil du relais ont lieu le mardi et le vendredi de 9h00 à 11h00 en période scolaire et le mardi de 9h30 à 12h00 pendant les vacances. Ces activités sont gratuites sur inscription.

En moyenne, 12 enfants de 0 à 3 ans ont participé aux activités en 2016. Ce temps d'accueil permet aux enfants de partager des activités collectives favorisant une première socialisation avant l'école, et aux assistantes maternelles de se retrouver pour échanger sur leur pratique professionnelle.

Des temps de permanences administratives sur rendez-vous sont également proposés aux parents et aux assistantes maternelles le mercredi et le vendredi après-midi. Ces rendez-vous sont gratuits et permettent d'aider les employeurs et employés dans leurs démarches et calculs autour du contrat de travail.

Chaque année, la garderie, la bibliothèque, la PMI, l'école de musique, le RAM et le lieu d'accueil parents enfants proposent un spectacle à tous les enfants de 0 à 3 ans du canton autour de l'action premières pages.

En juin 2016, le spectacle *Cuicui* mis en musique et *Kamishibaï* a réuni une trentaine d'enfants. Suite au spectacle nous avons partagé un pique-nique dans le jardin du centre social DECLICC.

*Flashez pour visiter le site de DECLICC*

# État Civil

**Nami COMBAZ**,
née le 03/05/2016

**Célyan COMBE**,
né le 25/05/2016

**Lola ARLAUD**,
née le 12/08/2016

**Jessim LAHRECHE**,
né le 05/09/2016

**Maël VOTTA**,
né le 10/10/2016

**Aloïs VERDET**,
né le 09/10/2016

**Alban JONNARD**,
né le 10/10/2016

**Léanne PIERREL**,
née le 18/11/2016

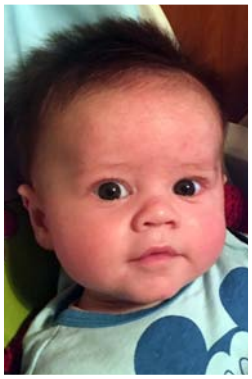

**Edan FOUSSET**,
né le 25/11/2016

**Rose CARLE-TETAZ**,
née le 05/12/2016

# État Civil

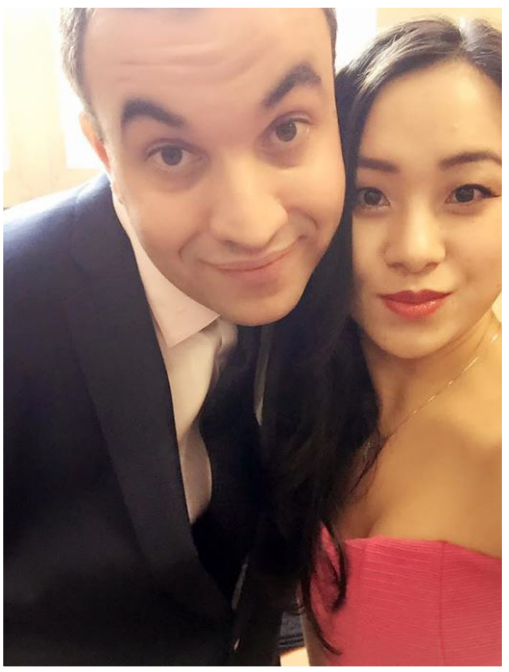

**Ping LIU** et **Dominique ANTONACCI**
16/01/2016

**Céline TRACANELLI** et **Mickaël BILESIMO**
19/06/2016

**Johanna SARRON** et **Lionel CHANUT**
28/05/2016

**Sylvia ADRAIT** et **Pierre SOUBERAN**
02/07/2016

**Violaine LACOSTE** et **Franck COMBAZ**
16/07/2016

# État Civil

**Carmen PORCHE**,
décédée le 28/02/2016

**Gilberte LAURENT**,
décédée le 21/03/2016

**Marcelle VEROLLET**,
décédée le 26/03/2016

**Paulette JONNARD**,
décédée le 26/03/2016

**Odile PARET-METAZ**,
décédée le 05/05/2016

**Marc JONNARD**,
décédé le 23/05/2016

**Félix TRAVERSAZ**,
décédé le 13/07/2016

**Véronique MATHIEU**,
décédée le 24/08/2016

**Guillaume RASCHETTI**,
décédé le 26/08/2016

**Alfred VIARD**,
décédé le 12/09/2016

**Anna ARNAUD**,
décédée le 27/09/2016

**Elise QUEZEL-AMBRUNAZ**,
décédée le 05/11/2016

**Paulette GIACHERIO**,
décédée le 30/11/2016

## UN PEU D'HISTOIRE... DE CUINES

### celle des chapelles et de l'église de notre commune

La vie de notre commune s'est longtemps concentrée dans les hameaux. Certains d'entre eux étaient fort éloignés du chef-lieu où se trouvait l'église. La vie religieuse tenant une grande place dans la vie communautaire, exigeait donc la construction de chapelles.

Il en existait quatre dans les hameaux : au Monthion, à La Rochette, au Villaron, au Mollaret, mais aussi une sur la place du chef-lieu pourtant proche de l'église : la chapelle de l'Annonciation.

Le compte-rendu de la visite pastorale faite par l'Evêque François Hyacinthe Valpergue de Masin, dans notre commune le 1er juillet 1701 relate ainsi les faits :

« *La Chapelle Saint Sébastien et Saint Bernard érigée au Monthion est en assez bon état.*

*Celle érigée au village de La Rochette, sous le vocable de Notre Dame Des Carmes, de Saint Barthélémy et de Saint Guillaume est en très bon état.*

*La chapelle de Saint Laurent, Saint Denis érigée au village du Villaron est nouvellement bâtie.*

*Celle du Mollaret reste à construire. La Marie Frasson a légué 30 florins à François Lussat pour une messe annuelle jusqu'à construction de la Chapelle.* ».

Cette dernière ne sera édifiée qu'à partir de 1786 et connue sous le vocable : Notre Dame de la Visitation.

Ces chapelles ont toutes été construites par les habitants des hameaux, sur des terrains par eux donnés et à leurs frais (frais de construction et d'entretien). Souvent à la cotisation payée par chaque foyer s'ajoutaient des dons de paroissiens un peu plus aisés qui demandaient en retour que des messes soient dites en leur faveur.

Les chapelles du Monthion et de la Rochette ont disparu sans laisser de trace, ni au niveau de leur éventuel emplacement, ni dans la mémoire des descendants des habitants de ces hameaux. Il semblerait cependant que celle du Monthion disparue dès avant 1858 avait été construite à l'emplacement de l'actuelle plaque qui rappelle le lourd tribut payé par ce hameau à la 1ère guerre mondiale.

Celle du Villaron, construite en 1684, victime des intempéries, comme sans doute les deux précédentes, vit son toit s'écrouler sous le poids de la neige en 1981. Il n'en reste que l'emplacement.

La chapelle qui occupait le centre du village a alimenté bien des polémiques. Fallait-il la détruire (c'était un obstacle à la sécurité du carrefour), la conserver (symbole religieux), ou la déplacer vers le Glandon ? La querelle a duré des années ! Finalement elle fut détruite en 1948.

Seule reste debout la chapelle du Mollaret que l'association Héritage et Mémoire pour Demain essaie de maintenir en état. Si les travaux extérieurs sont terminés, le financement qui permettrait la sauvegarde de l'intérieur reste en suspens.

On peut noter aussi qu'il existe dans notre commune un oratoire privé. Il fut construit à la demande de madame Camille Bozon-Verduraz dans sa propriété qui appartient aujourd'hui à Jean-Pierre Laurent.

# Souvenir

**L'Eglise**

Guillaume de Montmayeur, noble terrien propriétaire des tours fortes de Gruyère et du Châtelet et qui mourut avant 1529, avait son tombeau dans l'église primitive.

Les reliques furent détruites pendant l'occupation de la Maurienne par Lesdiguières (chef de l'armée française en guerre contre le Duc de Savoie 1588-1601). De cette époque, l'église ne conserve qu'une cloche de bronze datant de 1560 et qui a été classée en 1942.

Délabrée et exiguë, l'église fut presqu'entièrement reconstruite en 1845. Mais en 1858, un glissement de terrain l'endommagea gravement. Les murs furent fendus en plusieurs endroits.

Le retable du maître autel fut exécuté par les frères Gilardi en 1863-64. Il représente Saint Etienne.

L'église ne fut rénovée qu'en 1926 grâce à l'aide financière de la famille Bozon-Verduraz qui offrit aussi les vitraux et le tambour de la porte d'entrée.

En 1952, le toit du clocher qui était alors en demi-bulbe fut refait par Albert Roche. Le fuseau à huit pans, le clocher à quatre pans sont en ardoises d'Angers.

En 1972 la façade de l'église fut restaurée par René et Moïse Vérollet.

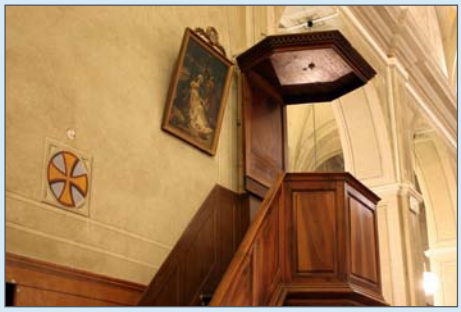

**Le Presbytère**

Entouré de belles terres fertiles, loin des cailloux du Glandon, cette imposante bâtisse était certainement une ancienne maison de la Confrérie du Saint-Esprit. Elle devint, à la révolution, propriété de la commune. Très délabrée, elle ne doit sa survie qu'à la générosité du Comte Pillet-Will, banquier d'origine savoyarde, qui finança les réparations en 1856.

*Mireille Morin-Collomb*

## Février 2016 : Rassemblement de la clique des sapeurs-pompiers de Savoie

## Avril 2016 : Repas Patrimoine

Le 17 avril, un repas *Choucroute* a été organisé par l'Association HMD, afin de récolter des fonds en vue de la réfection de la chapelle du Mollaret. Cette journée a connu un franc succès : quelques 200 personnes ont répondu présents. L'ambiance était au rendez-vous et cette journée fût une très belle réussite.

## Mai 2016 : Une autoroute pour la vie

Les élèves de CM1 et CM2 de Saint-Etienne de Cuines ont fait partie des 409 écoliers conviés à l'opération *Une autoroute pour la vie* sur le site du CESAM, théâtre des opérations de sécurité routière et de comportements destinées à sensibiliser les élèves de la vallée. Plusieurs ateliers leur ont été proposés. Ils ont effectué un parcours vélo, ont visité le CESAM et ont répondu à des questionnaires. D'autres écoles de Maurienne ont pu participer à cette demi-journée et c'est l'école de Saint-Etienne de Cuines qui a remporté le trophée, qui sera remis en jeu cette année.

## Mars 2016 : Un tournoi de Futsal

Le 14 mars, un tournoi de Futsal a été organisé en hommage à Aimé Chianale, figure du football cuinain, en présence de Gemma, sa veuve, et de sa famille.

Sept équipes se sont déplacées, toutes motivées à l'idée de battre l'équipe de l'AS Cuines sur son terrain. Mais de toute évidence, celle-ci comptait bien conserver la maîtrise du jeu.

Les matchs se sont déroulés dans une ambiance sportive et festive. Les descendants d'Aimé ont remis les prix.

Ainsi prenait fin l'hommage à celui qui fût joueur, entraîneur et dirigeant du club.

## Mai 2016 : Cérémonie du 8 mai

Après le traditionnel dépôt de gerbes par les élus, les élèves de l'école de musique ont joué la Marseillaise.

## Juin 2016 : Concours de la Résistance : deux collégiennes primées

Maélys et Anna, toutes deux élèves de 3ème au Collège de Saint Etienne de Cuines, font partie des 207 collégiens et 89 lycéens qui ont planché sur le thème *Résister par l'Art de la littérature*. Elles ont terminé 6ème de ce concours et ont gagné un voyage à Verdun. Elles ont été chaudement félicitées le 19 juin, lors de la remise de leur prix.

# Temps forts

## Juin 2016 : 18 élèves de sixième au Pic de l'Etendard

Cette année, le professeur d'éducation physique du collège de Saint Etienne de Cuines a proposé une Classe Montagne. Celle-ci a permis aux élèves de 6ème de découvrir un univers parfois inconnu.

Tout au long de l'année, ils se sont préparés par des randonnées, des journées de ski et de l'escalade, pour arriver à leur ambition finale : un séjour en altitude avec course de neige en haute-montagne. Direction : le Pic de l'Etendard.

18 élèves ont tenté l'aventure le 28 juin. Dans des conditions atmosphériques idéales, sous le soleil, ils ont commencé l'ascension. Deux groupes se sont arrêtés au Col de la Barbade à 3 221 m, tandis qu'un troisième a souhaité poursuivre vers le sommet. Ils sont arrivés, à 3 464 m ! Leur objectif était atteint, vue imprenable et souvenir impérissable.

## Août 2016 : Repas champêtre au Lac

Pour clore la saison estivale, le Comité des Fêtes a organisé, comme toutes les années, le traditionnel repas champêtre au lac de Saint Etienne de Cuines.

Sous un soleil éclatant et une ambiance conviviale, une centaine de personnes ont partagé les fameux diots-polenta.

A la trompette, Louis Tognet a joué plusieurs airs pour le plus grand plaisir des convives.

Bien sûr, à la fin du repas, les plus férus ont sorti les boules de pétanque, afin de prolonger cette agréable journée.

## Septembre 2016 : 30 ans du Basket Club de Cuines

Cette année, le BCC célébrait ses 30 ans d'existence. Il était impossible de passer cela sous silence.

Les dirigeants du club ont fêté dignement cet anniversaire, en organisant une journée sportive et festive.

La municipalité a souhaité être présente et participer à cet évènement, en offrant de nouveaux paniers à l'effigie du Club.

Toute la journée, des matches amicaux se sont déroulés dans une ambiance bon enfant.

La soirée s'est terminée par un repas dansant où plus de 170 personnes ont répondu présent.

## 11 Novembre 2016

Quelque cent personnes se sont recueillies, en mémoire aux soldats disparus de la Grande Guerre.

Les élèves du groupe Moïse Collomb ont déposé des bougies devant le Monument aux Morts. Après les discours du Président des Anciens Combattants et de M. le Maire, le dépôt de gerbes et le rappel des noms des combattants Cuinains par les jeunes écoliers, le public était invité à partager le vin d'honneur.

## Décembre 2016 : Noël des enfants

Pour clore l'année 2016 et fêter Noël, les enfants du groupe scolaire Moïse Collomb se sont retrouvés à la Salle Polyvalente, vendredi 16 décembre.

Ce jour-là, la magie de Noël a encore opéré, à juste titre car un magicien a réalisé de nombreux tours, appelant sur la scène des enfants.

Après avoir chanté à l'unisson et s'être délecté d'un goûter, chacun a reçu un petit cadeau, des mains du Père-Noël en personne, .

## Décembre 2016 : TOMBOLA DU CENTRE COMMERCIAL LE MONT CUCHET

Cette année encore, une tombola a été organisée par les commerçants du Mont- Cuchet.

Le tirage a eu lieu quelques jours avant Noël.

Au tabac-presse, un panier garni a été gagné par un habitué de ce commerce. Agréablement surpris, Bernard Lemmel a reçu son magnifique lot des mains de Maria.

## Février 2017 : Repas CCAS

**Le samedi 25 février 2017 est jour de retrouvailles et de convivialité à la salle polyvalente pour le 29e repas offert par le CCAS (Centre communal d' actions sociales) de notre commune.**

C'est une équipe toujours dynamique et motivée qui était présente pour accueillir les aînés de 65 ans et plus. Le CCAS est composé de 9 membres :

- 1 présidente : Josette DERRIER,
- 5 membres élus : Lucie ANTONACCI, Martine BIGNARDI, Monique EMIN, Dominique LAZZARO, Nelly ROL,
- 3 membres extérieurs : Chantal CHAMPIER, Frédéric ESPEJO et Jacques JAMEN.

Étaient également présents les secrétaires Christel et Nathalie, les élus et leur conjoint.

Que TOUS soient ici remerciés, ainsi que les hommes forts toujours disponibles pour aider à la mise en place de la salle : Serge, Gilles et Frédéric.

339 personnes étaient invitées, ce qui correspond à 224 foyers recensés.119 ont répondu présent, 94 se sont excusés mais 127 n'ont pas donné de réponse à l'invitation adressée par le CCAS.

Nous avons eu une pensée pour :

- **notre doyenne née en 1920 :** Madame Raymonde BARREL, résidente de l'EHPAD BEL FONTAINE à la Chambre,
- **nos 4 doyens nés en 1925 :**
  Monsieur Paul BUTTARD résident aux Cités Bozon,
  Monsieur Milou TRONEL résident à la Borgeat,
  Monsieur Georges BESSETTE résident à l'EHPAD BEL FONTAINE de la Chambre,
  Monsieur Pierre FAVIER résident à l'USLD à Saint Jean de Maurienne.

Le repas très apprécié a été préparé par notre traiteur local, Pascale et Hervé THOMASSON.

L'après-midi s'est poursuivie sur la piste de danse avec valses, tangos, madisons et autres joués par le *Duo Privilège*, pour un grand nombre d'aînés, dont les plus jeunes sont nés en 1952.

Le rendez-vous est donné l'année prochaine pour le 30ème repas du CCAS.

# Nouveaux commerces

## LE MARCHE DU GLANDON

Abandonné depuis de nombreuses années, le local a attiré l'attention de Benjamin Deplante et de Patrick Manno.

Ils l'ont acheté, rénové et créé 4 commerces individuels à vocation alimentaire : *LE MARCHE DU GLANDON* a ouvert ses portes au mois de décembre.

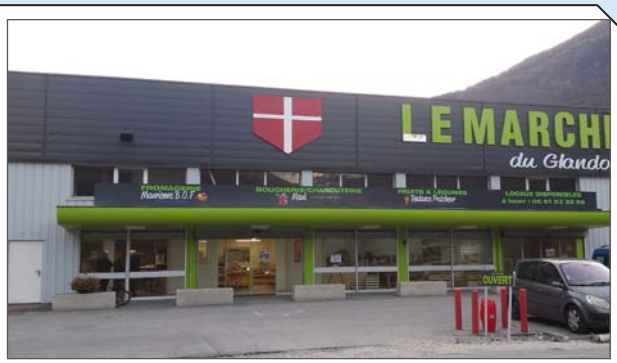

Benjamin Deplante s'est octroyé le pôle crémerie (*Maurienne BOF*), *Maurienne Viande* le rayon boucherie et T*endance Fraîcheur* celui des fruits et légumes. A ce jour, il reste un local vacant. Une boulangerie serait bienvenue.

Toute l'équipe vous accueille du mardi au samedi de 9 h 12 h et de 15 h à 19 h.

## BAR RESTAURANT EDELWEISS

Après avoir régalé ses clients dans son restaurant à La Chambre, et fort de son expérience, EDDY a redonné de la vie au village en ouvrant le Bar restaurant l'*Edelweiss III* sur la place du village au mois de juin 2016.

Il propose un menu ouvrier le midi, sa carte le soir.

Dès les beaux jours, vous pouvez profiter de la terrasse et vous détendre lors de ses soirées à thème.

Dans le bar, un écran géant permet de suivre des retransmissions sportives, telle la Coupe du monde de Football l'été dernier.

☎ 04 79 59 41 95

## LES FÉES NATURE

Installé au Mont-Cuchet, depuis le mois d'octobre 2016, cet institut propose un concept innovant : institut et boutique.

Sa créatrice, Magali, vous accueille tous les jours (sauf le mercredi après-midi) pour des soins, des massages, ou des cours d'auto-maquillage, le tout bien entendu avec des produits 100% bio et français.

Elle vous conseillera, également sur le choix de soins adaptés à votre peau.

☎ 04 79 05 44 23

# Incivilités

## Respectons les règles de vie qui permettent de vivre harmonieusement en communauté.

**Certaines formes d'incivilités nuisent à la qualité de l'espace public :**

- Abandon de déchets,
- Graffitis,
- Déjections canines,
- Nuisances sonores,
- Dépôts sauvages,
- Non-respect du stationnement réglementé,
- Dégradation des biens publics...

**En complément des actions menées par la municipalité, il est du pouvoir de chacun, d'agir au quotidien pour que Saint Etienne de Cuines demeure un village où il fait bon vivre.**

Malgré les panneaux d'avertissement, certaines personnes continuent à déposer leurs détritus en dehors des containers, ou devant l'ancienne déchetterie.

Des chiens font leurs besoins n'importe où, sur les trottoirs, dans les pelouses… et de plus en plus de plaintes arrivent en mairie. Alors Mesdames et Messieurs les propriétaires d'animaux, un petit sac plastique dans vos poches, ça ne prend pas beaucoup de place…

**Si on aime son village, on le respecte.**

### Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ?

**Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.** Par ailleurs, vous n'avez pas le droit de déposer vos déchets ménagers sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté municipal.

**Abandon d'ordures :**

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

**À savoir :**

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

**Non respect des conditions de collecte des déchets :**

Si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), vous risquez une amende forfaitaire de :

- 35 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 75 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

### Neige et gelée

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, sont tenus de **balayer la neige et d'enlever la glace devant leurs maisons et sur les trottoirs** jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

Par temps de gelée, il est interdit de déverser sur la rue la neige ou glace provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

*(arrêté municipal n°01-2015 du 6 janvier 2015)*

### Circulation

**Respectons le code de la route.**

Respectons les limitations de vitesse, priorités et autres règles de conduite. Soyons vigilants et courtois.

N'oublions pas que nos rues sont également empruntées par de nombreux piétons, écoliers et collégiens notamment.

**Laissons les trottoirs aux piétons.**

En agglomération, l'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant).

Stationnons nos véhicules sur les emplacements prévus, ou sur la chaussée le long du trottoir, soit encore sur l'accotement s'il n'est pas aménagé en trottoir.

**Veillons à la qualité de notre air**

Ne laissons pas nos moteurs tourner inutilement à l'arrêt.

# Informations diverses

## J'éco-rénove, j'économise

Vous aimeriez rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique?

Prenez rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui évaluera avec vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le cas échéant le projet de travaux dont vous avez besoin.

**Pourquoi engager une rénovation?**

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant votre chaudière, posant du double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera votre confort et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine. En effet, depuis 2011, pour vendre ou louer votre logement, l'affichage de la performance énergétique est obligatoire.

**Quelles aides possibles?**

Pour chaque projet de rénovation, vous pouvez bénéficier d'au moins une aide de l'état. Selon votre situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres seront réservées aux foyers aux revenus modestes. Certaines aides dépendent du nombre et de la nature des travaux envisagés.

**Auprès de qui vous adresser?**

Au vu de la diversité des situations et de l'évolution des aides, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Énergie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

**ASDER : 04 79 85 88 50 ou à la Maison des énergies à Chambéry (sur rendez-vous), ou lors des permanences décentralisées (liste des permanences sur www.asder.asso.fr rubrique Info Energie)**

**Plus d'infos :**

- www.asder.asso.fr (rubrique Info Energie/aides aux particuliers).
- renovation-info-service.gouv.fr

*Le dispositif «Rénovation Info Service» s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et l'Agence pour l'Information sur le Logement (Adil).*

---

## Adapter votre logement à votre handicap

**Et si votre logement s'adaptait mieux à vous ?**

Vous aimez vivre chez vous, même si votre logement est peu adapté à votre handicap. Pourquoi ne pas l'aménager pour que vous vous y sentiez encore mieux ?

Sous certaines conditions, une aide financière et un accompagnement par l'Anah sont possibles.

**Quels projets de travaux peuvent être aidés ?**

Il s'agit de travaux qui permettent de rendre votre logement simple d'utilisation et accessible partout, notamment si vous êtes en fauteuil. Par exemple, l'adaptation des portes et des cloisons, ou la construction d'une rampe d'accès à votre logement, sans oublier l'installation d'une douche de plain-pied.

**Quel montant d'aide ?**

35 % ou 50 % du montant total des travaux HT. L'aide de l'Anah est de 7 000 € maximum ou de 10 000 € maximum en fonction de vos ressources.

Vous pouvez aussi être aidé par d'autres organismes comme la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou votre Caisse de retraite

**Renseignez-vous !**

Pour connaître le point d'information le plus proche de chez vous : appelez le 0 820 15 15 15 (0,12 € TTC/mn depuis un poste fixe) ou consultez www.anah.fr

## Campagne d'information Rhône-Alpes

ARKEMA

Notre commune est située dans le périmètre de la zone à risques de l'usine Arkema.

L'usine Arkema de La Chambre fabrique deux grandes familles de produits : les solvants oxygénés et les amines.

Les solvants oxygénés fabriqués à partir d'acétone, se retrouvent dans les peintures, les vernis utilisés en décoration de l'habitat, mais aussi dans la fabrication des encres, des colles et des adhésifs, des produits d'hygiène corporelle (gel douche) et des produits cosmétiques (parfums, rouge à lèvre, huiles de bains).

Les amines sont utilisées dans les industries pharmaceutique (synthèse de médicaments), cosmétique (formulation de shampooings, savons liquides), phytosanitaire (désherbants), fonderie automobile, dans la fabrication des polymères et dans le traitement de l'eau.

L'histoire de l'unité de production de La Chambre remonte à 1929, lorsque la Société industrielle des dérivés de l'acétylène décide de construire une usine dédiée à la fabrication d'acétone dans la vallée de la Maurienne. Dans les années 1950 et 1960, le site de La Chambre s'ouvre à la production de solvants et d'amines.

**Avec un effectif de 160 salariés, l'usine, qui fait aujourd'hui partie du groupe Arkema, participe au dynamisme économique de la région Rhône-Alpes.**

Le site de La Chambre mène de nombreuses actions de sensibilisation auprès des élus, des riverains et des publics scolaires :

- Journées portes ouvertes pour faire visiter l'usine,
- Interventions dans les écoles pour faire connaître les métiers de la chimie,
- Participation à la fête de la science à Chambéry pour dialoguer, renseigner et recevoir le public.

**En cas d'accident industriel majeur (incendie, explosion, fuite de gaz toxique...)**

En cas de sinistre, la protection de l'ensemble du site est assurée par le personnel et les pompiers usine, qui pourront être aidés par les secours extérieurs.

| PRODUITS CONCERNÉS | PICTOGRAMMES DE DANGER | CARACTÉRISTIQUES DE DANGER | RISQUES MAJEURS |
|---|---|---|---|
| **Ammoniac** | | Gaz toxique, Gaz inflammables, Dangereux pour l'environnement, Gaz sous pression | nuage toxique |
| **Diméthylamine** | | Gaz inflammables, Gaz sous pression | explosion, incendie |
| **Amines et solvants** | | Liquide toxique, Liquides inflammables | incendie |

Si vous vous trouvez dans une zone de danger immédiat, vous serez prévenus par une sirène d'alerte. Le signal à tonalité fixe dure 3 fois 1mn 41s. Dès que vous entendez ce signal, vous devez immédiatement suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche afin de vous protéger des effets éventuels de l'accident,
- Fermez tout. Coupez et bouchez les ventilations,
- Éloignez-vous des fenêtres,
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité, l'encadrement scolaire s'occupe d'eux,
- Évitez toute flamme, ne fumez pas,
- Ne téléphonez pas, les réseaux doivent rester disponibles pour les secours et pour les informations sur la situation qui peuvent être dispensées par voie téléphonique,
- Écoutez la radio, des messages vous informeront de l'évolution de la situation,
- Attendez les consignes supplémentaires que pourra vous donner l'autorité préfectorale.

La fin de l'alerte sera annoncée par une sirène au son continu de 30 secondes. Ce signal signifie que le danger est passé, et que les consignes de sécurité ne sont plus nécessaires. Aérez abondamment les locaux pour éliminer tout résidu éventuel de gaz toxique ou inflammable.

*Vous pouvez écouter les sons d'alerte sur le site www.lesbonsreflexes.com/etablissements/arkema-usine-de-la-chambre.html*

# Informations diverses

**Les données collectées lors du recensement de la population permettent la réalisation de petits et grands projets qui nous concernent.**

**Connaître la population française** : Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

**Définir les moyens de fonctionnement des communes** : De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

**Prendre des décisions adaptées pour la collectivité** : La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

**Le recensement 2017 de notre commune indique :**

784 logements ont été recensés dont 236 par internet. Cela concerne soit des résidences principales ou secondaires, mais aussi des logements vacants.

1 158 bulletins individuels ont été enregistrés dont 600 par internet.

Depuis le précédent recensement, la population de notre commune est restée la même.

## ÉLECTIONS 2017

### Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

### Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

**Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Quand s'inscrire ?

En principe, avant le 31 décembre de l'année qui précède l'élection.

Il existe quelques cas particuliers qui permettent de s'inscrire et voter la même année (déménagement, militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier, acquisition de la nationalité française après le 1er janvier...). Votre demande d'inscription doit alors parvenir à la mairie avant le 10e jour précédant le 1er tour de l'élection.

**Le jour du scrutin, pensez à vous munir de votre pièce d'identité : elle est obligatoire.**

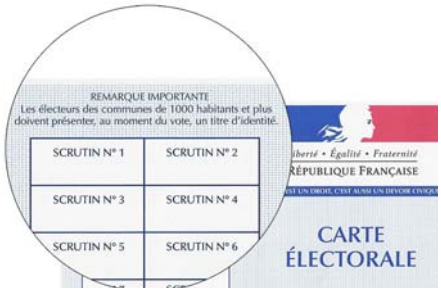


## VOTER PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur (mandataire) pour voter à votre place.

Vous devez demander une procuration le plus tôt possible, soit au tribunal d'instance, soit à la gendarmerie de votre domicile.

Le mandataire doit réunir deux conditions :

- Jouir de ses droits électoraux,
- Être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le formulaire de vote par procuration est disponible en ligne : www.service-public.fr

## Compost gratuit

**La commune propose chaque année du compost. Celui-ci est à retirer à la chaufferie bois (à côté du terrain de foot) à partir de la fin avril, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures**

Le Sirtom Maurienne met à votre disposition des composteurs. N'hésitez pas à en demander.

Pour plus d'informations sur les pratiques au jardin, téléchargez le guide de l'ADEME

# Agenda

### Dimanche 7 mai
## Brocante et Vide Greniers

Ouverte aux particuliers et aux professionnels, de 6h à 18h à la salle Polyvalente. Buvette et petite restauration sur place.
Exposants : 4 euros le mètre linéaire à l'intérieur - 2,5 euros le mètre linéaire à l'extérieur.
Renseignements : Comité des Fêtes 06 07 72 23 19

### Dimanche 14 mai
## Championnat des Clubs 2ème division de Savoie

Renseignements : Association des Boulistes de Cuines 06 76 39 53 94

### Samedi 10 juin
## Concours Officiel en Doublette (licence obligatoire)

Tarif unique : 8 € (la doublette).
Renseignements : Association des Boulistes de Cuines 06 76 39 53 94

### Dimanche 18 juin
## Caisses à savon

1ère Course de Caisses à Savon organisée à [illegible] eu en [illegible] Le [illegible] es pa [illegible] A S [illegible] Le [illegible] r ca [illegible] ra av [illegible] la jo [illegible] re prise le matin lors de l'inscription).
Renseignements et pre-inscription : Eric POMMIER 255 rte du Vernet 73130 ST ETIENNE DE CUINES.

Cette manifestation aura finalement lieu à Sainte Marie de Cuines.

Contacter les organisateurs pour plus d'informations.

### Samedi 1er Juillet
## Concours doublette ouvert à tous

Tarif unique : 10 € (la doublette).
Renseignements : Association des Boulistes de Cuines 06 76 39 53 94

### Samedi 1er juillet
## Course de Vélo (Marmotte)

de 6h à 14h. Le Comité des Fêtes de Saint Etienne de Cuines recherche des bénévoles pour la sécurité du parcours de la course cyclistes LA MARMOTTE. Sécurité du parcours du Col du Glandon jusqu'à l'entrée de Sainte Marie de Cuines.
Renseignements : Comité des Fêtes 06 07 72 23 19

### Dimanche 13 Aout
## Concours tête à tête et doublette ouvert à tous

Tête à tête à 8h30 - Repas à 12h00 sur place - Doublette à 14h30
Concours tête à tête : 5 €
Concours en doublette : 10 €
Renseignements : Association des Boulistes de Cuines 06 76 39 53 94

### Dimanche 27 août
## Repas Champêtre

de 11h30 à 19h au Lac des Cités. Journée exclusivement réservée aux habitants de la commune et invités, sur réservation.
Tarif unique : 9 € (par personne).
Renseignements : Comité des Fêtes 06 07 72 23 19

### Dimanche 24 septembre
## Foire aux Mômes

Vente de vêtements enfants (de 0 à 16 ans), matériel de puériculture à partir de 9h à la salle polyvalente.
Exposants : 3 euros le mètre linéaire à l'intérieur + 1.50 euros l'emplacement portant, tables fournies, ou 2 euros le mètre linéaire à l'extérieur, tables non fournies. Café et croissant offerts.
Renseignements : Association des Parents d'Élèves 07 69 39 62 38

### Dimanche 1er octobre
## Brocante et Vide Greniers

Ouverte aux particuliers et aux professionnels, de 6h à 18h à la salle Polyvalente. Buvette et petite restauration sur place.
Exposants : 4 euros le mètre linéaire à l'intérieur, 2,5 euros le mètre linéaire à l'extérieur.
Renseignements : Comité des Fêtes 06 07 72 23 19

### Samedi 7 octobre
## Repas Raclette

Au bénéfice de la réfection de la chapelle du Mollaret. Animation musicale.
Réservation et renseignements : Héritage et Mémoire pour Demain 06 66 00 39 39

### Samedi 21 octobre
## Vente de Pain

Renseignements : Association des Parents d'Élèves 07 69 39 62 38

### Samedi 21 octobre
## Expo / vente

L'Association Les Petites Mains vous invite à venir découvrir leur travail : de jolies nouveautés. Accès libre.
Renseignements : Association Les Petites Mains 04 79 56 25 58

### Jeudi 16 novembre
## Dégustation Beaujolais

de 18h à 19h30 au Centre commercial du Mont Cuchet. Offert par le Comité.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.
Renseignements : Comité des Fêtes 06 07 72 23 19

### Dimanche 19 novembre
## Boudin à la Chaudière et Pain cuit au four

Renseignements : Héritage et Mémoire pour Demain 06 66 00 39 39

### Samedi 9 décembre
## Finale stars tour

de 18h à 1h à la Salle Polyvalente Grande finale : environ 40 participants vous attendent nombreux pour les soutenir. A la clé : un enregistrement en studio pour le ou la vainqueur. Gratuit
Renseignements : Comité des Fêtes 06 07 72 23 19

*Flashez pour consulter l'agenda des manifestations sur la commune*